



**CTM du 16 juillet 2015**

**Déclaration préalable**

Monsieur le Président,

**Indemnité différentielle temporaire en DDI :**

Malgré les engagements successifs, elle n'est toujours pas versée à une partie des agents de nos Ministères.

Tout comme les retards de la prise des actes de gestion, pour l'indemnité différentielle les agents font encore crédit à l'Etat !

Cette situation est scandaleuse !

Encore une fois l'UNSA vous demande un point précis du plan de résorption.

**Le RIFSEEP**

L'UNSA vous rappelle sa totale opposition au RIFSEEP.

**Cycle de mobilités**

L'UNSA vous demande la conservation des 3 cycles de mobilités au sein de nos Ministères

**Dialogue social**

L'UNSA vous demande d'appliquer l'instruction du Gouvernement en date du 16 juin 2015 et notamment en terme de précision du statut des réunions (informations, concertations ou négociations), de date d'envoi des documents, de réponse aux courriers, d'outils de suivi ...

L'UNSA déplore la détérioration du dialogue social mais ne peut que constater une situation qui dure.

**Mail de nos Ministres aux agents des DREAL :**

Quelques points méritent selon l'UNSA quelques précisions :

Les Ministres ont conscience **des interrogations de leurs agents** : l'étape des interrogations est terminée depuis longtemps, aujourd'hui c'est l'inquiétude, l'angoisse, le sentiment d'abandon, le manque de confiance qui règnent.

Certains DREAL jouent la carte de la transparence, c'est à souligner mais ont-ils encore la main sur ce dossier face aux Préfets ?

Les Ministres **se déclarent attentives**. En clair, la réforme se fait sans elles.

Sur le choix de ne modifier en rien **les missions des DREAL** : sauf que les logiques de réorganisation territoriale, de mutualisation interministérielle, de déconcentration dépassent leur pouvoir décisionnel.

La lecture du rapport sur l'exécution de la Loi de finances 2014 est édifiante pour nos Ministères : sous consommation des emplois, sous exécution des crédits alloués aux missions et conséquence encore plus de 1000 ETP qui vont disparaître en 2016.

Avec toujours moins, on ne peut raisonnablement penser que les DREAL vont conserver leurs missions !

Encore une fois, les agents en fonctions supports vont être sacrifiés et par là c'est toute la communauté de travail qui paiera l'addition.

Enfin, le message parle **d'ambition pour les Services Régionaux**, pour l'UNSA c'est une ambition bien discrète.

Mais qu'en est-il pour les Services Départementaux qui selon Mme LEBRANCHU devaient être renforcés ?

Ce mail saura-t-il rassurer nos collègues des DREAL ?? L'UNSA reste dubitative.

Pour l'UNSA ce mail est un exercice politique qui aura néanmoins le mérite d'exister s'il est confirmé.